

CISC

COMMUNAUTE DE L'INDUSTRIE SUISSE DE LA CIGARETTE
VEREINIGUNG DER SCHWEIZERISCHEN ZIGARETTENINDUSTRIE

Case postale 212
CH - 1701 Fribourg
☎ 037 / 81 41 21
Téléfax: 037 / 22 62 18

Jean-Claude Bardy

Aux membres de la
Commission fédérale pour les
problèmes liés au tabac

Votre réf.

Notre réf. JCB/YR/amb

Fribourg, le 31 octobre 1996

"Report on passive smoking in Switzerland"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Lors de la séance du 2 mai 1996, notre commission a traité du "Report on passive smoking in Switzerland" de Madame Eva Martin-Diener, Institut de médecine sociale et préventive, Basel, June 1995, mandaté et financé par l'OFSP, ainsi que du résumé à l'intention de la commission qui en a été fait le 29 avril 1996 par l'OFSP.

A cette occasion, je vous avais informé que je remettrais aux membres de la commission une analyse critique détaillée démontrant le caractère partial et scientifiquement incorrect dudit rapport.

Vous trouverez cette analyse en annexe, scindée en deux documents : l'un présentant une critique générale et l'autre une critique scientifique détaillée. Ce dernier se réfère notamment à un certain nombre d'annexes (env. 500 pages) qui seront mises à votre disposition lors de la séance du 7 novembre.

Cette analyse démontre clairement que le "Report on passive smoking in Switzerland" ne peut en aucun cas servir de base ni pour l'élaboration de recommandations à l'intention des autorités, ni pour justifier, sous quelque forme que ce soit, la "promotion d'une politique active dans le domaine du tabagisme passif" comme l'a décidé la majorité de notre commission lors de la dernière séance.

2502408097

Je tenais à vous le faire savoir, d'autant plus que cet objet sera traité sous point 6 de l'ordre du jour de la séance du 7 novembre. C'est pour gagner du temps et permettre aux membres qui désirent prendre connaissance de ces deux documents avant cette séance qu'ils vous sont adressés directement.

Veuillez croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Claude Bardy

Annexes

P.S. La traduction allemande de ces documents vous parviendra par un prochain courrier.